

Des enjeux de préservation

Les paysages qui nous sont familiers sont façonnés par la dynamique naturelle des milieux associée aux actions humaines. Le maintien d'espèces et d'habitats d'intérêt communautaire nécessite la mise en place de mesures de gestion à long terme qui prennent en compte les activités existantes.

Les principaux objectifs de gestion du site de la Ria d'Étel sont :

- ◆ Lutter contre la dégradation des prés salés due notamment à la prolifération d'espèces invasives (Baccharis)
- ◆ Limiter l'embroussaillage sur les habitats de landes
- ◆ Encourager les efforts d'amélioration de la qualité de l'eau pour la conservation des herbiers de zostères
- ◆ Améliorer la connaissance des habitats marins
- ◆ Favoriser des bonnes pratiques de gestion des étangs
- ◆ Gérer les prairies humides
- ◆ Favoriser les mosaïques de milieux
- ◆ Maintenir les populations d'espèces animales et végétales
- ◆ Favoriser des usages cohérents avec les enjeux écologiques du site



NATURA 2000, le plus grand réseau européen de sites protégés

Le réseau Natura 2000 représente un ensemble de sites naturels, terrestres et marins, identifiés pour leur richesse biologique, leur rareté et/ou la fragilité des espèces qui y habitent.

Principe :

Démarche collective qui laisse une large place à la concertation en vue d'une gestion équilibrée et durable du site. Elle tient compte des préoccupations économiques, sociales et environnementales.

Démarche concertée et contractuelle :

- ◆ Le comité de pilotage (COFIL), présidé par un élu local, regroupe l'ensemble des acteurs concernés par le site. Il est chargé d'examiner, amender, valider les documents et propositions préparés et formulés par le chargé de mission Natura 2000 en collaboration avec les groupes de travail
- ◆ Le document d'objectifs (DOCOB) établit un diagnostic du site et détermine les actions à mettre en œuvre

Les outils :

- ◆ Les contrats Natura 2000 ou les Mesures Agro-environnementales (spécifiques aux agriculteurs) permettent la mise en œuvre d'actions concrètes, volontaires, rémunérées ou aidées, en faveur de la réalisation des objectifs du DOCOB
- ◆ La charte Natura 2000 est constituée d'une liste d'engagements de "bonnes pratiques" ne donnant pas lieu à rémunération mais ouvrant droit à des exonérations de taxe foncière
- ◆ Les évaluations d'incidences visent à concilier projets d'aménagement et préservation de l'environnement. Tout projet d'aménagement susceptible d'affecter de façon notable un site Natura 2000 fait l'objet d'une évaluation d'incidences. Le but est de réduire, voire d'éliminer les éventuels dommages, ou de proposer des mesures de compensation



Contact : Syndicat mixte de la ria d'Étel, 20, route des 4 chemins, 56 550 Belz

Tel : 02 97 55 25 64 ◆ natura2000@ria-etel.com ◆ www.ria-etel.com

Crédits photos : D. Blin, SMRE,
Geos (E. Le Cornec), GMB, MNHN, CBNB
Dessin : JY Thiébault
Graphisme : pootshee@gmail.com
Imprimerie : IOV communication

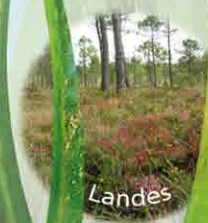
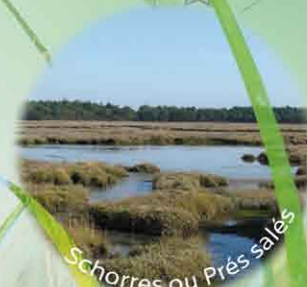


LE SITE

NATURA 2000

RIA D'ÉTEL

UNE MOSAÏQUE
VIVANTE
DE MILIEUX NATURELS



Un Site de 4259 ha

Habitats naturels d'intérêt communautaire

Définition: Un Habitat est un espace caractérisé par un type de sol, de climat, dans lequel vit ou "habite" une plante ou un animal. Il est d'intérêt communautaire lorsqu'il est rare ou menacé de disparition à l'échelle européenne, ou que son aire de répartition est réduite (inscrits en annexe I de la directive "Habitats, Faune, Flore" du 21 mai 1992).

Schorres ou Prés salés :

zone de transition entre le milieu marin et le milieu terrestre, les prés salés subissent l'influence de la marée. Ils abritent une faune et une flore particulièrement bien adaptées au sel et aux conditions de vie difficiles : salicorne, obione, lavande de mer.

Slikke ou Vasières :

elles possèdent un fort potentiel biologique. Cet habitat abrite des herbiers de zostères, plantes aquatiques des milieux salés ; et sert à la fois de zones de reproduction, de nourrissage et de nurserie pour de nombreuses espèces. Transition entre eau salée et eau douce, cet espace constitue une étape pour de nombreux poissons migrateurs (ex : le saumon ou l'anguille).

Fonds marins rocheux :

structurés par de violents courants de marées, les fonds marins rocheux forment un habitat favorable à de nombreuses espèces d'algues, d'éponges, de mollusques et de crustacés.

Prairies humides :

milieu en régression en Bretagne suite à l'abandon des pratiques agricoles extensives et à l'apport d'éléments fertilisants, les prairies humides présentent une diversité floristique particulièrement intéressante : orchidées, drosera (plante carnivore protégée) et autres linaigrettes.

Landes :

caractérisées par la présence de bruyères et d'ajoncs, les landes constituent des formations typiques de la partie nord du site Natura 2000. Elles se développent sur des sols secs ou gorgés d'eau, acides et pauvres en éléments nutritifs.

Étangs :

plusieurs étangs d'eau douce ou saumâtre rythment le paysage de la ria et abritent une faune et flore riche et variée : roselière, végétation de bord d'étang, libellules et de nombreux oiseaux.

Îles et îlots :

une vingtaine d'îles et îlots parsème la ria et offre des sites de nidification privilégiés pour les oiseaux marins, notamment les sternes.

Espèce végétale d'intérêt communautaire

(inscrite en annexe II de la directive "Habitats, faune, Flore" du 21 mai 1992)

Le fluteau nageant, plante aquatique en régression sur tout le territoire français



Espèces animales d'intérêt communautaire

(inscrites en annexe II de la directive "Habitats, faune, Flore" du 21 mai 1992)

La loutre d'Europe, espèce emblématique qui a bien failli disparaître



Le saumon Atlantique



La lamproie marine



Poissons migrateurs

Le chabot



La lamproie de Planer



Poissons d'eau douce